

## **le rock s'installera sous les arches du Grand-Pont au printemps 2008**

**Le projet du réaménagement des arches du Grand-Pont a été amélioré et complété. Une synergie a pu être trouvée avec le projet de centre commercial de l'UBS, ce qui offrira à l'association *E la nave va* des meilleures conditions d'exploitation du club de rock et une diminution des nuisances locales. Les activités de l'association Lausanne Roule pourront être installées définitivement dans les locaux, avec un accès de plein pied sur la rue Centrale et la place de l'Europe. La Municipalité sollicite un crédit de 510'000 francs pour les travaux complémentaires. Il est à noter qu'une partie du montant sera prise en charge par l'association Lausanne Roule.**

Pour combler le vide laissé par la fermeture de la Dolce Vita, le Conseil communal acceptait en octobre 2003 de financer la construction d'une nouvelle scène rock sous les arches du Grand-Pont (préavis 2003-25). Devisé à 1,15 millions de francs, le projet prévoit de transformer trois arches invisibles de l'ouvrage pour accueillir une salle de 150 à 200 places. Avec une programmation assurée par l'association *E la nave va*, le club proposera aux jeunes créateurs de se former et aux groupes, tant locaux que régionaux ou internationaux, de se produire.

Malgré l'octroi du crédit, le permis de construire n'a pu être délivré qu'en octobre 2005, après de longues négociations avec un voisin qui faisait opposition. Retardé ensuite par le chantier de l'UBS (qui prend à sa charge les surcoûts engendrés par ses requêtes), le projet a fait l'objet de modifications pour améliorer les conditions de voisinage et créer des locaux supplémentaires, dont une partie sera affectée à l'association Lausanne Roule. La Municipalité sollicite aujourd'hui un crédit complémentaire de 510'000 francs pour financer ces modifications.

Un montant de 254'000 francs est ainsi demandé pour améliorer l'isolation phonique des fenêtres, sécuriser certains accès et adapter la ventilation du club. La Municipalité propose en outre d'accueillir l'association Lausanne Roule dans une partie des locaux particulièrement bien adaptée aux activités de prêt et d'entretien de vélos, grâce notamment au déplacement d'une station de détente de gaz. 256'000 francs seront nécessaires pour financer ce déplacement et celui d'un escalier ainsi que pour la création de deux nouvelles dalles en béton. Lausanne Roule participera au frais d'installation à hauteur de 130'000 francs.

Au chapitre budgétaire, la Municipalité propose enfin de subventionner dès 2008 les loyers des futurs locataires, dont les activités sont compatibles et la vocation sociale et non lucrative. Coordonné avec le chantier de l'UBS, le calendrier prévoit que la construction du club démarre au printemps 2007 pour se terminer au premier trimestre 2008.

La direction des travaux

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec Olivier Français,  
directeur des travaux, tél. 021 315 52 00**

*Le préavis n° 2007-9 se trouve sur internet à l'adresse [www.lausanne.ch/preavis](http://www.lausanne.ch/preavis)*

Lausanne, le 22 février 2007